

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 09 JANVIER 2023
Délibérations votées

N°	Objet	Sens du vote
-	Approbation du Procès-verbal de la séance du 12/12/2022	Favorable - Unanimité
01-090123	Rénovation énergétique de l'école maternelle Marcel Luneau – Demande de subvention Le conseil municipal, <i>SOLLICITE auprès de M. le Préfet de Maine-et-Loire au titre de la DETR 2023 un financement le plus élevé possible conformément à un plan de financement (cf. détail dans la délibération).</i>	Favorable - Unanimité
02-090123	Rénovation énergétique des vestiaires du foot – Demande de subvention Le conseil municipal, <i>APPROUVE l'avant-projet sommaire proposé présenté, VALIDE un plan de financement (cf. détail dans la délibération), AUTORISE Monsieur le maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR, PRECISE que ce dossier constituant le projet est chronologiquement programmé après la rénovation thermique de l'école maternelle Marcel Luneau, il sera traité en priorité n°2, ADOpte le planning présenté.</i>	Favorable - Unanimité
03-090123	Location de garages à titre précaire et révocable rue de la Garenne Le conseil municipal, <i>AUTORISE Monsieur le maire à signer les conventions d'occupation précaire des deux garages, implantés sur la parcelle cadastrée AM601, accessibles par la rue de la Garenne.</i>	Favorable - Unanimité
04-090123	Projet de liaison douce route du Joli Bois (RD263) – Avant-projet et demande de subvention Le conseil municipal, <i>APPROUVE l'avant-projet d'aménagement sommaire présenté pour un montant estimatif de travaux de 142 000 € HT,</i>	Favorable - Unanimité

	AUTORISE M. le maire à solliciter auprès de M. le Préfet de Maine-et-Loire un financement au titre de la DSIL conformément un plan de financement (cf. détail dans la délibération),	
05-090123	Viabilisation du lotissement Le Bordage – Avenant n°2 au marché de travaux Le conseil municipal, ACCEPTE l’avenant n°2 proposé tel qu’il est détaillé dans le rapport du maître d’œuvre et dont les pièces seront annexées à la présente délibération, AUTORISE Monsieur le maire à signer les pièces contractuelles correspondantes.	Favorable - Unanimité
06-090123	Aménagement de la rue de la Garenne – Répartition des travaux communs Le conseil municipal, AUTORISE Monsieur le maire à solliciter auprès de l’entreprise EUROVIA l’avenant nécessaire à la réalisation de ces travaux supplémentaires, DIT que la dépense correspondante sera répartie équitablement entre le propriétaire du commerce concerné et la commune.	Favorable - Unanimité
07-090123	Déclaration de projet portant modification du PLU – Rapport définitif du commissaire enquêteur Le conseil municipal, DECLARE le présent projet de mise en compatibilité du PLU d’intérêt général, DEMANDE à Monsieur le maire de solliciter l’Agglomération du Choletais pour la mise en compatibilité du PLU de la commune de La Séguinière avec le projet de réhabilitation de l’espace commercial « l’Uzine » en logements sociaux	Favorable - Unanimité
08-090123	Installation classée pour la protection de l’environnement – SAS Frandex Europe Snacks Le conseil municipal, DONNE un avis favorable au projet de mise à jour de la situation administrative de l’installation de la société Frandex située Zone d’Activité de la Bergerie à La Séguinière.	Favorable - Unanimité
09-090123	Dispositif de protection du patrimoine arboré « Barème de l’arbre » Le conseil municipal,	Favorable - Unanimité

	APPROUVE le dispositif « Barème de l'arbre » définissant les modalités techniques de protection et de conservation du patrimoine arboré de la commune et permettant notamment de déterminer la valeur financière d'un arbre en cas de dégradation.	
10-090123	Convention de partenariat 2023 avec le Jardin de la Verre Le conseil municipal, ACCEPTE la convention de partenariat susvisée établie entre la commune de La Séguinière et l'association Artistique du Jardin de Verre pour la saison culturelle 2022/2023, AUTORISE Monsieur le maire à signer ledit document.	Favorable - Unanimité
11-090123	Convention de « sortie de fourrière » avec la SPA Le conseil municipal, AUTORISE M. le maire à signer une convention de fourrière entre la commune de La Séguinière et la SPA de Cholet.	Favorable - Unanimité
12-090123	Constitution d'un groupement de commandes pour des formations dans le domaine de la sécurité Le conseil municipal, DECIDE de conclure une convention de groupement de commandes avec l'agglomération du Choletais et 9 de ses communes membres pour « la formation obligatoire des agents dans le domaine de la sécurité ». AUTORISE Monsieur le maire à signer ladite convention qui prendra effet au 1er janvier 2023.	Favorable - Unanimité
13-090123	Adhésion au contrat d'assurance groupe « Risques Statutaires » Le conseil municipal, AUTORISE M. le maire à signer la convention avec le Centre de Gestion afin de faire adhérer la collectivité au contrat d'assurance groupe, sans couverture des charges patronales, avec effet au 1er janvier 2023.	Favorable - Unanimité
14-090123	Mise en place d'une offre de paiement en ligne – Solution Payfip Le conseil municipal, APPROUVE le principe de paiement en ligne des titres de recettes via le dispositif Payfip,	Favorable - Unanimité

	AUTORISE M. le Maire à signer la convention d'adhésion régissant les modalités de mise en oeuvre et de fonctionnement du service Payfip, ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à cette mise en oeuvre.	
15-090123	Mise à disposition de personnel pour le CCAS Le conseil municipal, DECIDE de fixer à 2 026,39 € le montant de la participation due par le CCAS à la commune de La Séguinière pour la fabrication du repas servi aux seniors en octobre 2022, AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à la perception de cette recette.	Favorable - Unanimité
16-090123	Remboursement de frais liés à la mise à disposition d'agents auprès d'associations Enfance Le conseil municipal, AUTORISE Monsieur le maire à émettre un titre de recettes correspondant à 50% du solde de la maintenance informatique et de la charge de travail supplémentaire dus par la commune de St Léger soit : 2 819,09 €.	Favorable - Unanimité

Le 10 janvier 2023

Le Maire,
Guy BARRÉ

